

## Arrondissement de Verdun

Travaux de construction en tunnel d'une canalisation d'eau brute pour l'usine d'eau potable Atwater

### Avancement des travaux de construction d'un puits d'accès et d'un tunnel dans le parc de la promenade de l'Aqueduc

La Direction de l'eau potable de la Ville de Montréal poursuit ses travaux de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute de l'usine Atwater.

#### Forage du puits d'accès et du tunnel

L'excavation du puits d'accès est terminée : il a atteint 36 m de profondeur, soit la hauteur d'un immeuble de 10 étages. Les travaux d'excavation du tunnel ont commencé récemment. Ces travaux impliquent des interventions de forage / dynamitage. Bien que cette opération soit étroitement supervisée, il y a eu dépassement des vibrations autorisées le 18 octobre dernier.

#### Gestion des impacts

Depuis cet incident, et étant donné les autres impacts constatés dans le cadre de ces travaux, l'équipe du projet a mis en place des mesures strictes de contrôle.

- Les interventions de dynamitage (un à 2 sautages par jour) se feront durant la journée seulement; le niveau de vibration sera surveillé et maintenu dans les limites autorisées;
- Respect des horaires de travaux autorisés selon la nouvelle ordonnance en date du 3 octobre 2017 : du lundi au dimanche, de 7 h à 2 h du matin, aucun travaux le dimanche entre 2 h du matin et le lundi 7 h du matin. Les travaux bruyants seront interdits entre 20 h et 2 h du matin. Cet horaire de travail permettra d'accélérer les travaux et d'éviter de prolonger le projet pendant l'été 2018;
- Circulation des camions : présence d'un signaleur sur le boul. Champlain pour contrôler le passage des camions. Interdiction des camions en attente sur la rue Rielle, cependant, il pourrait y avoir à l'occasion le passage de camions sur cette rue puisque la réglementation l'autorise. La circulation se limitera aux camions trop longs pour tourner sur le boulevard Champlain à la sortie du chantier. Cette circulation sera réduite et les camions ne pourront pas s'arrêter sur cette rue;
- Demande des rapports d'inspection des résidences : la demande de ce rapport doit être effectuée au service d'accès à l'information de la Ville de Montréal. L'équipe de projet n'a pas l'autorité de remettre ces rapports aux citoyens.

La Ville de Montréal vous remercie de votre collaboration et mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour limiter les impacts liés à ces travaux.

#### Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.



[www.ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://www.ville.montreal.qc.ca/chantiers)



[www.twitter.com/Mtl\\_Circulation](https://twitter.com/Mtl_Circulation)



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction de l'eau potable de la Ville de Montréal**.